

DÉLIBÉRATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
 21 juin 2024

Approbation du compte administratif 2023

Le Président expose à l'assemblée :

Conformément à l'article II.4.1 des statuts de l'EPCC détaillant les attributions du conseil d'administration et explicitant que ce dernier délibère sur le compte financier et l'affectation des résultats de l'exercice,

Considérant que le compte administratif de l'EPCC présente l'exécution du budget d'un exercice et permet d'arrêter les résultats définitifs à la clôture de ce même exercice tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement,

Considérant que le conseil d'administration doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur la comptabilité administrative tenue par la direction,

Considérant que le compte administratif est certifié conforme au compte de gestion produit par le comptable public adopté préalablement,

Il est proposé d'adopter le compte administratif pour l'exercice 2023 faisant apparaître les résultats suivants :

		Dépenses	Recettes	Solde
2023	Fonctionnement	1 197 912,91 €	1 044 433,57 €	- 153 479,34 €
	Investissement	1 860,00 €	7 274,05 €	5 414,05 €
Reports de 2022	Fonctionnement		27 693,11 €	27 693,11 €
	Investissement	5 269,61		- 5 269,61 €
Total		1 205 042,52 €	1 079 400,73 €	- 125 641,79 €

Le Président demande aux membres présents ou représentés de bien vouloir se prononcer sur l'adoption du compte administratif 2023.

Le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés

APPROUVRE le compte administratif 2023 de l'EPCC tel que présenté en annexe.

Le Président,


Julien DAGBERT

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-préfecture le :

Et de sa publication le : 25 JUIN 2024

Le Président,

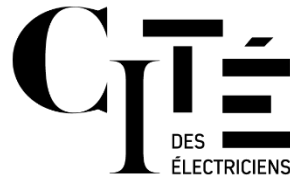

Julien DAGBERT

REÇU LE 25 JUIN 2024



Conseil d'administration du 21 juin 2024

République Française



Établissement public de coopération culturelle

Cité des Électriciens

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

BUDGET PRINCIPAL

M. 4

Numéro SIRET - 130 026 297 00015

Poste comptable de Béthune Municipale

SOMMAIRE CITE DES ELECTRICIENS

pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
1	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du compte administratif		
2	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
3	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
4	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
5	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses		
6	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes		
	III. Vote du compte administratif		
7-9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
10	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
11-12	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
13-14	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.3 - Autres dettes - Répartition par nature de dettes		X
	A1.4 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.5 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
	A1.6 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
	A1.7 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)		X
	A1.8 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
15	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Étalement des provisions		X
16	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
17	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'eau et d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		X
	A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées		X
	A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
18	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N	X	
19	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N	X	
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	C4 - Présentation agrégée du budget principal du SPICet des budgets annexes		X
20	Rattachements Dépenses de fonctionnement 2023	X	
			X
	D - Arrêté et signatures		
21	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L.5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics,

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) pour la section d'exploitation ;
 - au niveau (1) pour la section d'investissement.
 - avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont (2) :
- ~~- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
 - budgétaires (délibération du 8 janvier 2020).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ~~ou cumulé~~ – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V – Le présent budget a été voté (2) :
- ~~- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
 - ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 1 197 912.91	g 1 044 433.57	-153 479.34
	Section d'investissement	b 1 860.00	h 7 274.05	5 414.05

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i 27 693.11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d 5 269.61 (si déficit)	j (si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		1 205 042.52 =a+b+c+d	1 079 400.73 =g+h+i+j	-125 641.79

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k
	Section d'investissement	f	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	=k+l

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	1 197 912.91 =a+c+e	1 072 126.68 =g+i+k	-125 786.23
	Section d'investissement	7 129.61 =b+d+f	7 274.05 =h+j+l	144.44
	TOTAL CUMULE	1 205 042.52 =a+b+c+d+e+f	1 079 400.73 =g+h+i+j+k+l	-125 641.79

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
-----------	---------	------------------------------------	-----------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	474 758.00	410 014.70	19 498.71		45 244.59
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	782 950.11	698 640.02	46 522.60		37 787.49
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 000.00	11 295.78			704.22
Total des dépenses de gestion courante		1 269 708.11	1 119 950.50	66 021.31		83 736.30
66	CHARGES FINANCIERES	1 500.00	740.66			759.34
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	2 380.00			620.00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	6 818.00	6 816.00			2.00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 281 026.11	1 129 887.16	66 021.31		85 117.64
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 800.00				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 200.00	2 004.44			195.56
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 000.00	2 004.44			3 995.56
TOTAL		1 287 026.11	1 131 891.60	66 021.31		89 113.20
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	69 000.00	52 544.15			16 455.85
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 103 333.00	943 333.00			160 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	87 000.00	48 556.42			38 443.58
Total des recettes de gestion courante		1 259 333.00	1 044 433.57			214 899.43
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Total des recettes réelles d'exploitation		1 259 333.00	1 044 433.57			214 899.43
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		1 259 333.00	1 044 433.57			214 899.43
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		27 693.11				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 783.58	1 860.00		923.58
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	2 783.58	1 860.00		923.58

Total des dépenses financières					
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 783.58	1 860.00		923.58

<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
TOTAL		2 783.58	1 860.00		923.58
Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		5 269.61			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
106	Réserves	2 053.19	5 269.61		-3 216.42
	Total des recettes financières	2 053.19	5 269.61		-3 216.42
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	2 053.19	5 269.61		-3 216.42
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	3 800.00			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 200.00	2 004.44		195.56
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 000.00	2 004.44		3 995.56
TOTAL		8 053.19	7 274.05		779.14
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					